



L'académie annonce ses priorités pour la rentrée

Christine Gavini, rectrice de l'académie de Normandie, a présenté, hier, les changements au sein des établissements scolaires de la région, pour cette rentrée 2023-2024.

La rentrée scolaire sera empreinte d'émotion, lundi, à la suite du décès de Stéphane Vitel, principal du collège Simon-de-Laplace à Lisieux (Calvados), le 11 août dernier. Après avoir une nouvelle fois salué la mémoire du chef d'établissement, la rectrice de l'académie de Caen, Christine Gavini, a exposé, hier, les priorités et les changements en Normandie.

Renforcer l'apprentissage des fondamentaux en 6^e

Même si l'académie normande s'octroie la 8^e place en France métropolitaine pour ses bons résultats, elle redescend dans le classement à partir de la 6^e. Pour pallier ce problème, Christine Gavini met les bouchées doubles sur deux dispositifs, dès la rentrée. Jusqu'à présent facultative, l'aide « Devoirs faits » sera imposée à tous les 6^e, à raison d'une heure d'accompagnement minimum par semaine.

De même, le programme « Fluence », destiné à améliorer l'apprentissage de la lecture, à raison de cinq ateliers par semaine, sera proposé dans 50 % des collèges.

Lutter contre le harcèlement scolaire

Dans le cadre du plan de prévention national PHARe, cinq adultes « référents » et des élèves « ambassadeurs » ont récemment été formés dans chaque collège de la région. La rectrice entend augmenter le nombre de jeunes « ambassadeurs », « **très efficaces en tant que vigies en dehors de l'école** ». Le dispositif sera aussi étendu à tous les lycées.

Favoriser la mixité sociale

La Normandie s'appuiera sur deux leviers. Le premier : poursuivre « **l'affectation progressive des élèves par binôme de lycées** ». Cette initiative consiste à répartir et équilibrer les effectifs, sur le plan social, entre deux établissements voisins. Après l'expérience probante entre les lycées Arcisse-de-Caumont et Alain-Chartier de Bayeux, la démarche se poursuit pour la 2^e année, à Caen, entre les établissements Dunois et Pasteur.

La seconde : continuer à implanter des sections internationales bilingues dans les établissements, au public moins favorisé, afin de « **créer de la mixité sociale** ».

Lutter contre « les atteintes aux valeurs de la République »

À la suite des annonces du ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, « **cinq établissements pourraient poser des difficultés** » sur le respect de l'interdiction de l'abaya et du qami, annonce la rectrice. « **Une équipe d'accompagnants – composée d'ex-chefs d'établissements ou d'inspecteurs d'académie – interviendra, en renfort des équipes, pour dialoguer avec les élèves. »**

Laurence PLAINFOSSÉ.



Christine Gavini, rectrice de l'académie de Normandie. Ouest-France